

Le magazine #180 - Septembre/Octobre 2020

mondépartement ⁰⁴

DOSSIER

LES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

Terres de sport

COLLÈGES
RENTRÉE 2020/2021

LE GYMNASSE DU COLLÈGE BORRÉLY
SORT DE TERRE

4

Retour en images

6

Dossier

Les Alpes de Haute-Provence :
Terres de sport

10

Collèges

Rentrée
2020/2021



© AD04 - Alain Le Breton

12

Travaux

Le gymnase du collège
Borrély sort de terre



© Prune Delaris

13

Solidarité

Lancement d'une Stratégie
Nationale de Prévention
et de Protection
de l'Enfance

14

Tourisme

À la rencontre
des touristes

16

Culture

Le billet de l'Agence
de Développement

17

Histoires d'archives

Une excursion
en montagne :
Le Pic de Couard en 1911

19

Agenda & Cie

22

Sports Nature

Quoi de neuf
sur nos falaises ?

23

À lire La recette

Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence
13 rue du Docteur Romieu - CS 70 216
04995 DIGNE-LES-BAINS CEDEX 9
Tél. 04 92 30 04 00

Le magazine est consultable et téléchargeable sur :

www.mondepartement04.fr

Retrouvez-nous sur : www.facebook.com/departement04

Directeur de la publication : René Massette
Responsable des publications : Xavier Delcroix
xavier.delcroix@le04.fr

Chargé de la publication : Florian Paret

Photographies : Frédéric Exubis

Textes : Florian Paret - florian.paret@le04.fr

Réalisation : Autrement Dit Communication - G. Lecerf - Sisteron - 04 92 33 15 33

Impression : Imprimerie Zimmermann

BP 45 - 06271 Villeneuve Loubet Cedex - 04 93 22 58 16

Distribution : Adrexo • Dépôt légal à parution

Crédits photos : P1 C. Audoit, P2 P. Delaris, AD04-A. Le Breton, P3 F. Exubis, P4 X. Delcroix, P5 Préfecture 04, F. Paret, P6 P. Delaris, P7 F. Exubis, Shutterstock, P8 P. Delaris, K. Dupureur, Shutterstock, P9 E. Pietracha, Shutterstock, P10-11 Shutterstock, F. Exubis, P12 F. Paret, SARL Leteissier Corriol-Architecture et urbanisme, P13 X. Delcroix, P14-15 A. Lecomte, G. Lecerf, F. Paret, R. Getraud, P16 AD04, AD04-A. Le Breton, P17 Archives départementales P19 Conservatoire départemental, Jules Box, P20 F. Exubis, P22 AD04-B. Potie, G. Delaunay, Roc et Falaise, P23 X. Delcroix,

P24 Design CD04, X. Veilhan/ADAGP, Paris-Centre Pompidou-MNAM-CCI, Dist RMN-Grand Palais/Philippe Migeat.
ISSN : 2430-4018 • Tirage : 72 000 ex.

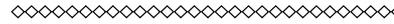


Certifié PEFC. Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org

ALPES DE HAUTE
PROVENCE
LE DÉPARTEMENT



Magazine imprimé sur un papier à base de bois issu de forêts gérées durablement.
Ne pas jeter sur la voie publique.



Le 15 mars et le 28 juin ont eu lieu les premier et second tours des élections municipales. Si les circonstances particulières que nous connaissons depuis quelques mois ont retardé cette étape majeure de la vie démocratique de notre pays, ces élections sont désormais derrière nous et ont modifié le paysage politique de notre département. Nombre d'anciens édiles ont passé la main, plus de 70 nouveaux maires ont pris leurs fonctions et les nouvelles équipes municipales sont désormais à pied d'œuvre. Aux nouveaux venus comme aux autres, j'adresse mes vœux de pleine réussite dans l'exercice de ce mandat pour les six années à venir.

En effet, le Conseil départemental est un partenaire privilégié des communes. Conscients des réalités propres à notre département et des difficultés que rencontrent certaines d'entre elles, nous avons mis en place différents dispositifs pour les soutenir dans la réalisation de leurs projets.

Le premier de ces outils est évidemment l'agence départementale Ingénierie et Territoires (IT 04) qui, par un système d'adhésion à la carte, permet à chaque collectivité adhérente de bénéficier de conseils, ainsi que d'une assistance juridique, financière et technique.

Le second outil passe par les contrats départementaux de solidarité territoriale que nous avons signés avec les huit communautés de communes et agglomérations des Alpes de Haute-Provence l'année dernière. Le but de ces contrats est simple : agir en partenariat avec les communes et les intercommunalités pour décider ensemble quels projets doivent être soutenus en priorité par le Conseil départemental. Tous les maires du département ont été associés à cette démarche. Pour la période 2019-2020, ces contrats ne représentaient pas moins de 12,2 M€ d'investissements (soit 8 M€ pour soutenir les projets territoriaux et 4,2 M€ dédiés au Fonds Départemental d'Appui aux Communes). Dès septembre, nous irons de nouveau à la rencontre des élus pour préparer ensemble les contrats départementaux de solidarité territoriale 2021-2023. Ces contrats seront adoptés dans le courant de l'année prochaine.

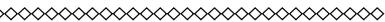
Acteur majeur de la solidarité territoriale, le Département est fier de s'engager au quotidien auprès des communes. Je me réjouis par avance du travail que nous réaliserons ensemble au service de ce territoire qui nous unit, et surtout au service des Bas-Alpines et des Bas-Alpins.



© Frédéric Exubis

René Massette

Président du Conseil départemental



Fin de travaux SUR LA ROUTE DES THERMES

Suite à d'importants travaux de calibrage et de sécurisation, l'accès aux thermes de Digne-les-Bains a pu être rouvert à la circulation vendredi 17 juillet. La route a été considérablement élargie (5,5 m, avec des accotements bilatéraux d'un mètre chacun), les dispositifs de retenue ont été restaurés et un grillage de protection contre les chutes de pierres a été posé sur une longueur de 250 m. Ce faisant, la desserte de l'établissement thermal a été grandement améliorée. Le montant total de ce chantier financé par le Département s'élève à 600 000 €.

©Xavier Delcroix

Le directeur du *Tour de France* EN VISITE À SISTERON

Le 30 juin dernier, Christian Prudhomme, directeur du Tour de France, était présent à Sisteron pour préparer le passage des 3^e et 4^e étapes de l'édition 2020 de la célèbre compétition. La 3^e étape, au départ de Nice avec Sisteron pour ligne d'arrivée, a eu lieu le 31 août. Le lendemain, la 4^e étape a permis aux coureurs de s'élancer de Sisteron pour une arrivée à Orcières-Merlette (Hautes-Alpes). Partenaire du Tour de France, le Département a soutenu cet événement sportif incontournable à hauteur de 50 000 €. René Massette, président du Conseil départemental, était présent à Sisteron pour accueillir Christian Prudhomme. Étaient également présents Isabelle Morineaud, vice-présidente du Conseil départemental, Robert Gay, conseiller départemental, et Daniel Spagnou, président de la Communauté de communes du Sisteronais-Buëch et maire de Sisteron.



©Xavier Delcroix

Stratégie nationale DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Le 29 juin, Olivier Jacob, préfet des Alpes de Haute-Provence, et René Massette, président du Conseil départemental, ont présidé le comité de suivi de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté. Annoncée le 13 septembre 2018 par le président de la République, cette stratégie entend garantir au quotidien les droits fondamentaux des enfants et accompagner les plus vulnérables, notamment en favorisant l'accès à l'emploi. La convention de prévention et de lutte contre la pauvreté entre l'État et le Département a été signée le 26 juin 2019, témoignant de leur volonté commune d'agir en faveur des populations précaires. Dans les Alpes de Haute-Provence, le taux de pauvreté est de 16,8 %, alors que le taux moyen en France métropolitaine est de 14,2 %.

©Préfecture des Alpes de Haute-Provence



Le chantier de l'Hôtel de police SERA FINI EN NOVEMBRE

Depuis le 2 septembre 2019, le chantier de l'Hôtel de police de Digne-les-Bains a débuté. Ces locaux seront situés dans l'ancien immeuble des Mutuelles du Soleil, qui connaît actuellement d'importants travaux de reprise des cloisonnements, de réfection des sols, des plafonds et des menuiseries... La façade extérieure connaîtra elle aussi un léger rafraîchissement. Le plus gros réaménagement concernera l'entrée du bâtiment. Ce chantier, assuré sous maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental pour le compte de l'État, s'achèvera en novembre prochain. Le coût total de ce projet est de 4,7 M€ TTC et a reçu des subventions de 900 000 € de l'État et de 300 000 € de la commune de Digne-les-Bains.

©Florian Parret





Le sport dans les Alpes de Haute-Provence :

43 comités départementaux
et structures associées

43 000 licenciés toutes disciplines
confondues

227 000 euros d'aides
du Département à destination
des comités
et structures





« **Les Alpes de Haute-Provence sont incontestablement une terre de sport**, c'est pourquoi le Conseil départemental soutient chaque année les comités départementaux et structures associées qui œuvrent à développer le sport en tant qu'outil éducatif à la santé et créateur de lien social. Or qui dit sport dit sportifs ! En effet, notre département compte plus de 43 000 licenciés toutes disciplines confondues. Parmi tous ces pratiquants figurent quelques sportifs de haut niveau qui rayonnent aux niveaux régional, national et international. »

Isabelle Morineaud,

vice-présidente du Conseil départemental déléguée au sport,
à la coopération décentralisée et au logement

Les Alpes de Haute-Provence Terres de sport

En France, l'organisation de la vie sportive repose en partie sur l'action de comités départementaux qui encadrent les associations en fonction des disciplines. Les Alpes de Haute-Provence dénombrent 43 comités et structures associées.

Les comités départementaux, de quoi s'agit-il ?

Chaque discipline sportive est représentée par une fédération nationale, divisée en comités régionaux, puis en comités départementaux. Leur rôle est d'organiser les sélections et les championnats départementaux, de mettre en place des actions avec les clubs du territoire et de proposer des formations à leurs licenciés (arbitrage, encadrement, premiers secours...). Outre ces comités, les Alpes de Haute-Provence comptent aussi plusieurs structures associées, comme l'UNSS (qui organise la vie sportive des collégiés et lycéens) et l'UFOLEP (qui organise la vie sportive des écoles primaires).

Que fait le Conseil départemental ?

Le Département a mis en place un dispositif d'aides permettant de soutenir les actions en faveur du développement du sport. Ces actions peuvent concerner l'éducation à la santé, la création de lien social, la formation, le développement du sport de haut niveau... Le Conseil départemental contribue également à l'acquisition de matériel ; il a ainsi participé à l'achat d'un système vidéo de chronométrage pour le comité d'athlétisme, d'un bateau double mer pour le comité d'aviron et de deux joëlettes et d'un fauteuil ski pour le comité de handisport. Chaque année, 227 000 € sont alloués aux comités pour les aider à s'équiper et à mettre en place des actions. Enfin, le Département soutient les sportives et sportifs de haut niveau en leur octroyant une subvention pour les aider à acquérir du matériel, à se déplacer, à payer les inscriptions aux compétitions...

Le mot de Serge Delaye

Président du Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS)

« Parmi tous les comités départementaux, le CDOS a un rôle à part, car notre rôle est de défendre les intérêts et accompagner le développement et la structuration du mouvement sportif départemental. Nous menons des actions pour promouvoir la pratique sportive et encourager le sport pour tous. Promouvoir les valeurs portées par l'Olympisme et être acteur éducation et citoyenneté fait également partie de nos préoccupations. Nous organisons aussi des actions pour développer la santé par le sport. Enfin, nous sommes le représentant du mouvement sportif dans la mise en place de la nouvelle gouvernance du sport regroupant l'État, les collectivités territoriales, le mouvement sportif et le monde économique. Chaque année, nous recevons une aide de 23 000 € du Département pour nous aider à mener toutes ces actions. »

Prune Delaris

Parapente

Peux-tu te présenter ?

« Je m'appelle Prune Delaris, j'ai 19 ans. Je suis née à Digne et j'ai grandi à Clumanc. J'ai commencé le parapente à 11 ans à l'école Aérogliss de Saint-André-les-Alpes. À partir du lycée, je suis allée dans les Pyrénées pour intégrer le pôle espoir de parapente à Font-Romeu. Aujourd'hui, j'étudie en DUT métiers du multimédia et de l'internet à Annecy. »

Comment as-tu découvert le parapente ?

« J'ai toujours eu envie de voler en voyant les parapentistes tourner au-dessus de la vallée. Mais c'est mon père, parapentiste loisir, qui m'a fait découvrir le parapente. J'ai commencé par faire des biplaces avec un moniteur et du « gonflage » au sol. Dès que j'ai eu l'âge requis, j'ai fait mon premier vol en solo. »

Comment se passent les compétitions de parapente ?

« En compétition, il y a plusieurs disciplines. Moi, je pratique le cross. Ce sont des épreuves de distance sur des parcours définis par des balises GPS. Tous les concurrents ont une heure pour décoller et se mettre en position pour le départ. Le but, c'est d'arriver en premier en passant par les points GPS. »



Quels sont tes prochains projets ?

« Cette année, la plupart des compétitions ont été annulées ou reportées, mais je vais faire une pré-coupe du monde en Espagne en août*. En octobre, il y aura aussi les championnats de France sur l'île de La Réunion. J'aimerais faire ma première coupe du monde cette année, en Argentine, mais je ne sais pas encore si ce sera maintenu. »

Aimerais-tu faire du parapente ton métier ?

« J'aimerais bien, mais seuls les meilleurs parviennent à en vivre, et encore... Ce n'est pas un sport qui rapporte beaucoup d'argent, donc on en fait vraiment pour le plaisir. Après mes études, j'aimerais passer le diplôme pour enseigner le parapente et emmener les gens voler en biplace. J'aimerais aussi pouvoir mixer mon activité sportive avec un travail, par exemple dans le graphisme. »

Quel est ton plus beau souvenir sportif ?

« Je crois que c'est la première fois où j'ai réussi à me déplacer seule. J'ai dû faire 30 km ; c'était fou de traverser autant de paysages ! Aujourd'hui, je ne vois plus les choses de la même manière, mais c'est toujours aussi bien. »

Qu'est-ce que tu préfères dans les Alpes de Haute-Provence ?

« La nature y est très présente, ce qui rend les paysages du département particulièrement sauvages. J'adore la couleur de l'eau du Verdon, c'est vrai qu'il n'y a aucun autre endroit où elle a cette couleur... Il y a aussi plein de super sites de parapente et ça vole toute l'année. »

En quoi l'aide du Département t'aide-t-elle au quotidien ?

« Ça m'aide à financer en partie les inscriptions pour les compétitions, les déplacements, les hébergements et le matériel. Je remercie par ailleurs le Département pour l'aide qu'il m'apporte chaque année. »



Palmarès

- Vice-championne de France jeune en 2017 et 2018
- Championne de France jeune en 2019
- Championne d'Espagne en 2019

championnes...

Eva Pietracha

Kayak

Peux-tu te présenter ?

« Je m'appelle Eva. Je suis championne de kayak et étudiante. Je viens de finir ma première année de STAPS* et l'année prochaine j'aimerais étudier en APAS**. »

Comment as-tu découvert le kayak ?

« Ça va faire 7 ans que j'en fais. Plus jeune, j'ai vécu à Dijon où j'ai fait 8 ans de judo. J'ai dû changer de club en arrivant dans le sud, mais ça ne me convenait pas. J'étais donc à la recherche d'un nouveau sport. Un jour, je me promenais à Vinon-sur-Verdon et il y avait une compétition de kayak. Je me suis dit : « Pourquoi ne pas essayer ? ». J'ai donc commencé au club de Vinon et il y a quatre ans, je suis partie en pôle espoir à Pau. Cette année, je suis en pôle développement. Vu que mon club est loin, ça me permet de m'entraîner régulièrement et d'avoir un coach. »

Comment se passent les compétitions de kayak ?

« En compétition, le kayak se pratique sur des parcours d'environ 120 m. Le but est d'atteindre la ligne d'arrivée le plus vite possible en passant par des « portes » rouges et vertes. Il faut traverser les vertes dans le sens du courant et les rouges à contre-courant. Il y a entre 18 et 24 portes par parcours. »

Palmarès

- 3^e au championnat de France cadette en 2017
- Vice-championne de France en 2019
- Vice-championne d'Europe en équipe en 2019
- Championne du monde en équipe en 2019

* STAPS : sciences et techniques des activités physiques et sportives.

** APAS : activité physique adaptée et santé.



© Eva Pietracha

Quels sont tes prochains projets ?

« Les sélections pour l'équipe de France en catégorie moins de 23 ans, qui se feront l'année prochaine. »

Aimerais-tu faire du kayak ton métier ?

« Le kayak, ce n'est pas un sport professionnel, donc je ne pourrai pas en vivre. La plupart des kayakistes sont profs de sport détachés... mais ça ne m'intéresse pas. J'aimerais plutôt travailler dans la rééducation, faire des plannings pour les personnes âgées, handicapées, accidentées... »

Quel est ton plus beau souvenir sportif ?

« Je crois que c'est le jour où j'ai gagné ma première médaille au championnat de France. Les juges m'avaient mis 50 secondes de pénalité parce qu'ils croyaient que je n'avais pas passé une porte. Heureusement, quelqu'un m'avait filmée, alors la pénalité a été enlevée. Tout le monde était trop content pour moi. Ça m'a fait tellement plaisir de voir toutes ces personnes derrière moi... »

Qu'est-ce que tu préfères dans les Alpes de Haute-Provence ?

« Ce que je préfère, ce sont les rivières. La Durance, c'est super beau. Je suis aussi allée dans les gorges du Verdon quand il n'y avait pas encore de touristes : c'était génial ! »

En quoi l'aide du Département t'aide-t-elle au quotidien ?

« L'aide du Département m'aide pour tout : les déplacements, les inscriptions pour les compétitions, le matériel... Il faut souvent remplacer les pagaies et les k-ways, et je change de bateau tous les deux ans environ. Cette aide m'a aussi aidée à payer mon voyage à La Réunion, pour m'entraîner pendant trois semaines. »



© Eva Pietracha



Collèges : rentrée 2020-2021

Après deux mois de vacances estivales, la rentrée est là : une bonne occasion pour rappeler les actions du Département en faveur des collèges et mettre en avant toutes les nouveautés que les élèves pourront découvrir cette année.



Le fonctionnement

Chaque année, les collèges du département reçoivent une dotation de fonctionnement. **En 2020, la dotation allouée aux seize établissements publics était de 748 500 €.** L'École Internationale de Manosque et les cités scolaires de Sisteron et Barcelonnette se sont quant à elles partagé une enveloppe de 443 000 €. Enfin, une dotation de 264 575 € a été allouée aux deux collèges privés sous contrat (Saint-Charles à Manosque et le Sacré Cœur à Digne-les-Bains).

** Les cités scolaires et l'École Internationale de Manosque sont gérées par la Région, à laquelle le Département verse une subvention au prorata du nombre de collégiens accueillis.*



Les travaux

En 2020, le budget consacré à l'entretien des établissements publics est de 2,2 M€. Comme chaque année, les chantiers portent notamment sur l'optimisation de la sécurité, la conservation des bâtiments, les améliorations fonctionnelles, la recherche de confort, les mises aux normes et les besoins spécifiques. Voici quelques travaux réalisés durant l'été :

- **Digne-les-Bains** : changement de menuiseries aux collèges Borrély et Gassendi ;
- **Forcalquier** : mise en place de brise-soleils ;
- **Annot** : réfection de logements de fonction ;
- **Saint-André-les-Alpes** : suite des travaux de remplacement de couverture ;

- **Château-Arnoux-Saint-Auban** : rénovation de passerelles métalliques ;
- **La Motte-du-Caire** : suite des travaux de réfection des chambres de l'internat pour accueillir les Jeunes Sapeurs-Pompiers ;
- **Oraison** : changement de l'éclairage des salles de classe et mise en place d'une rampe d'accessibilité à la salle de permanence.

En mars a également débuté la réalisation du nouveau gymnase du collège Maria Borrély (Digne-les-Bains). Ce chantier devrait s'achever durant le premier trimestre 2021 (plus d'informations sur ce projet à la page 12). Par ailleurs, des travaux de modernisation sont en cours dans la cité scolaire de Sisteron pour un montant total de 3,8 M€. D'autres travaux de restructuration ont également lieu à la cité scolaire de Barcelonnette pour un coût total de 5,2 M€.

L'éducation

artistique et culturelle

Les services éducatifs des établissements gérés ou soutenus par le Département (Salagon, Musée et Jardins, Musée de Préhistoire des gorges du Verdon, Centre d'astronomie...) accueillent des classes durant toute l'année afin de les accompagner dans la réalisation de projets pédagogiques. Cette action se fait en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles et l'Éducation nationale. **Le Conseil départemental s'engage aussi dans les actions Théâtre au collège, Collège au cinéma et promotion de la langue d'Oc.**

Depuis 2016, le Département organise aussi la Festejado des collèges, un événement festif réunissant des classes venant de différents établissements du département. Toutes sont porteuses de projets originaux et citoyens. En 2020, la Festejado n'a pas pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire. La prochaine édition se tiendra à la fin de l'année scolaire 2021.

La restauration

L'Unité de Préparation Culinaire (UPC) dessert 9 collèges du département et prépare près de 3400 repas par jour. En 2020, elle a reçu un budget de fonctionnement de 1,357 M€. L'UPC est chargée de la préparation des plats principaux ; le reste du repas est assuré par les cuisines des collèges. **Partenaire de la démarche « RéGAL », elle consacre environ 400 000 € à l'achat de denrées bio, sous signe de qualité et en circuits courts.**



© Frédéric Exubis

Le numérique

Engagé dans une politique numérique ambitieuse, le Département souhaite assurer une continuité des modes d'acquisition des savoirs en faisant du numérique un accélérateur de l'évolution des pratiques. **La mise à disposition de l'espace numérique de travail (ENT) au profit des seize établissements publics leur a ainsi permis d'assurer la continuité pédagogique pendant cette période hors des enceintes scolaires.** Durant le confinement, l'usage de cet outil a été multiplié par dix par rapport aux périodes classiques. À la demande du Département, le prestataire chargé de la gestion de cette plateforme a donc adapté quotidiennement les infrastructures de façon à répondre à la demande. Un accompagnement des chefs d'établissements et des administrateurs locaux a également été assuré. Le Conseil départemental travaille également en partenariat avec le rectorat et le ministère de l'Éducation nationale pour déployer le GAR (gestionnaire d'accès aux ressources). **Cet outil vise à garantir la protection des données à caractère personnel des élèves et des enseignants.** À l'heure actuelle, les Alpes de Haute-Provence sont le seul département de l'Académie à mettre en place ce dispositif. Par ailleurs, deux autres applications seront intégrées dans l'ENT d'ici la rentrée de septembre : PMB (un système de gestion de bibliothèque) et Chamilo (un logiciel de gestion de l'apprentissage et du contenu d'apprentissage).

© Frédéric Exubis

Handicap

Le Conseil départemental est en charge du transport des élèves en situation de handicap, en collaboration avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et l'Éducation nationale. **Au cours de l'année scolaire 2019-2020, 125 élèves ont bénéficié d'un transport mutualisé et 8 ont vu leurs familles défrayées pour les trajets domicile-école.** En 2020, le budget alloué au transport des élèves handicapés est de 700 000 €.



© Frédéric Exubis



Le gymnase du collège Borrély sort de terre

C'est un projet de longue date qui a commencé à se dessiner dans le paysage dignois. En effet, le chantier du gymnase du collège Maria Borrély, à Digne-les-Bains, avance à grand pas ! Retour sur l'un des projets les plus ambitieux du Conseil départemental.

Le site

En 2016, le Département a racheté à la commune de Digne le terrain de l'ancienne école des Beaux-Arts afin de permettre aux élèves du collège Maria Borrély de bénéficier d'un nouveau gymnase à proximité immédiate de leur établissement. Dans un premier temps, les bâtiments préexistants ont été démolis et les préfabriqués désamiantés. Un diagnostic d'archéologie préventive a ensuite été réalisé sur prescription de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).

Suite à ce diagnostic, **des fouilles menées sur l'ensemble de la parcelle ont permis de mettre en lumière des vestiges de la ville antique de Dinia** et ont révélé la dense occupation urbaine qui s'est déve-

loppée dès le 1^{er} siècle de notre ère sur la rive droite du Mardaric. Ces fouilles ont été réalisées par le Service Départemental d'Archéologie (SDA) fin 2018, début 2019.

Le chantier

Repoussé en raison des fouilles préventives, puis de travaux imprévus, le chantier du gymnase a débuté en mars. Il a toutefois été interrompu en raison de l'épidémie de Covid-19. L'entreprise en charge du renforcement des sols a néanmoins pu achever ses prestations durant la période du confinement, ce qui a permis de commencer la réalisation des fondations dès le 18 mai. Depuis lors, le chantier se poursuit avec l'élévation des murs et la réalisation de la salle principale. **Il devrait s'achever en février 2021.**

Le projet

Une fois terminé, ce nouveau gymnase fera 1631 m² et 10 m de hauteur. Il sera composé d'une aire de jeu 46 m de long pour 24,5 m de large. Cette aire, modulable, pourra accueillir un match de handball ou être divisée pour permettre aux élèves de jouer simultanément au basket, au volley et au badminton sur des terrains réduits. Un espace secondaire sera dédié aux vestiaires, aux locaux d'accueil et de stockage et aux locaux techniques.

Ce gymnase pourra être utilisé par des associations et des clubs sportifs en dehors des temps scolaires. En effet, des équipements et locaux spécifiques sont prévus pour les clubs d'escrime et de tir à l'arc.

Ce bâtiment sera accessible aux personnes à mobilité réduite. Par ailleurs, il a été conçu dans le respect des normes environnementales de la démarche Bâtiments Durables Méditerranéens.



Le coût total de cet équipement sportif est d'environ 4,5 M€ TTC. L'État a participé à hauteur de 1,875 M€ et la commune de Digne à hauteur de 72 917 €. Le reliquat est intégralement financé par le Conseil départemental.



6 juillet : lancement d'une démarche de contractualisation entre l'État, l'ARS et le Département autour de la prévention et de la protection de l'enfance.

Lancement d'une Stratégie Nationale de Prévention et de Protection de l'Enfance

Le 2 décembre dernier, le Conseil départemental a fait acte de candidature pour participer à la nouvelle Stratégie Nationale de Prévention et de Protection de l'Enfance initiée par le ministère des Solidarités et de la Santé. Notre Département et 29 autres ont ainsi été retenus afin de développer différentes actions en faveur de l'enfance et de la famille, sur la période 2020-2022.

Répondre aux besoins des enfants et de leur famille

Afin de répondre au mieux aux besoins des enfants, le Département entend agir au plus tôt pour anticiper toute problématique susceptible de nuire à leur santé et à leur scolarité. Pour ce faire, le service départemental de protection maternelle infantile réalise chaque année des bilans médicaux auprès de 90 % des enfants bas-alpins scolarisés en maternelle. Le Conseil départemental entend poursuivre cette action, mais aussi doubler le nombre de visites pré et postnatales pour accompagner au mieux les jeunes parents et les enfants dans ce moment clé de leur vie.

Sécuriser les parcours des enfants protégés

Le Département souhaite créer des dispositifs d'intervention adaptés aux besoins des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), en particulier les enfants porteurs de handicap.

Préparer et sécuriser leur avenir

Nombre d'enfants protégés se retrouvent seuls en atteignant leur majorité. Notre collectivité accompagne ces jeunes majeurs en facilitant leur prise en charge par des structures adaptées ou en les soutenant dans leur projet d'autonomie. Aujourd'hui, elle souhaite aller plus loin en leur permettant de mieux bénéficier des dispositifs de droit commun (logement, bourses d'études...).

Mobiliser les partenaires

Les partenaires intervenant dans le domaine de la prévention et de la protection de l'enfance seront mobilisés pour que chacun s'implique de façon coordonnée dans la mise en œuvre de ces objectifs. Ce sera la mission de l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance. À ce titre, un plan de formation des différents intervenants est envisagé.

Ces projets, dont cet article dresse un panorama non exhaustif, figureront dans un contrat signé avec le Préfet et l'Agence Régionale de Santé en octobre prochain.



ALLÔ ENFANCE EN DANGER

Vous avez connaissance d'une situation de danger ou de maltraitance à l'égard d'un enfant ? Vous devez la signaler auprès des autorités et services compétents :

- Allô enfance maltraitée : tél. 119.
- Cellule de recueil des informations préoccupantes : tél. 04 92 30 07 07

Pour trouver les horaires et coordonnées du centre médico-social le plus proche de chez vous, rendez-vous sur www.mondepartement04.fr

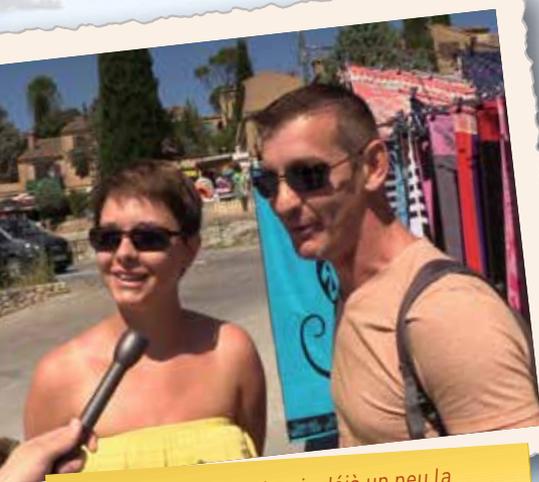
À la rencontre des touristes

Dans les Alpes de Haute-Provence, le tourisme est une filière économique conséquente : en effet, il génère chaque année près de 750 M€ de recettes et emploie environ 10 % des salariés bas-alpins. Chaque été, plus d'un million de visiteurs viennent jouir des beautés des Alpes de Haute-Provence. La situation, différente cette année suite à la pandémie de Covid-19, n'a pas empêché les touristes de profiter des nombreux attraits qu'offre notre territoire. Nous sommes allés à leur rencontre pour savoir ce qui les attire dans les Alpes de Haute-Provence.



« On voulait voir le Verdon ! C'est principalement pour ça qu'on est venus et on n'est pas déçus ! C'est vraiment une très belle région... On se posait justement la question sur la qualité de l'eau : qu'est-ce qui fait que l'eau est aussi verte ? Des réserves d'eau, il y en a partout en France, mais elle n'a pas cette qualité de vert... On reviendra ! »

Marc et Micheline – Tarn, originaires de Belgique



Émilie : « Je connaissais déjà un peu la région, mais ça faisait six ans que je n'étais pas venue. On est revenus faire un peu de tourisme. Même si on connaît déjà, c'est une belle région... »

Louis : « On est venus pour le beau temps ! Nous les Ch'tits, on est un peu dans la pluie, donc on est venus pour ça. On est aussi venus pour la montagne, la verdure, les dénivelés... Ça permet de faire des randonnées ! Il y a aussi les petits magasins, les petits commerçants. Puis il y a du fromage donc elle en profite ! »

**Émilie et Louis
Hauts-de-France**

« Je suis déjà venu pas mal de fois dans les Alpes de Haute-Provence. Ça faisait cinq ans que je n'étais pas revenu, mais j'adore venir ici. C'est le calme, le lac, l'eau... Puis je veux aussi faire connaître tout ça à mon petit-fils qui, j'espère, prendra la suite ! Nos projets, c'est beaucoup de visites ! Je pense qu'on va aller du côté de Moustiers-Sainte-Marie, dans les hautes gorges... On va se promener. Et puis on va essayer de faire des randonnées qui sont très belles. »

Nicolas – Nord

« C'est la première fois qu'on vient dans les Alpes de Haute-Provence. C'était vraiment une envie qu'on avait de gagner un peu de chaleur ! Ce qui nous a attirés, c'est les paysages. On a prévu des rando, des baignades... On bouge pas mal, on court beaucoup, donc une fois qu'on se sera faits à la chaleur et qu'on sera prêts, on partira en randonnée. »

Sébastien – Cherbourg, Normandie

Le saviez-vous ?

L'étonnante couleur verte du Verdon est due à la présence de fluor et de micro-algues dans ses eaux. La teinte turquoise des lacs de barrage est quant à elle due à leur fond argileux.



« Je suis venu plusieurs fois l'année dernière. C'est un paysage que j'aime beaucoup, du coup je reviens pour la première fois aujourd'hui. Ce qui m'attire ici, c'est le calme déjà, parce que sur Marseille, c'est pas calme... Puis il y a la nature, les petites cigales qui chantent, le calme, toujours le calme quoi ! »

Reda – Marseille, Bouches-du-Rhône

« On est venus pour voir la lavande, évidemment, mais aussi pour faire un peu de tourisme. J'aime bien ce petit village (Valensole). J'aime bien montrer la région à mes enfants, parce qu'on habite en France, alors je veux qu'ils apprennent le français. »

Aline – Bouches-du-Rhône, originaire de Pennsylvanie (États-Unis)



« On est en vacances à Cotignac (Var). Aujourd'hui, on se promène pour aller voir les champs de lavande. On est venues pour le beau temps, puis le dépaysement. On en a besoin ! Nos projets : visiter le coin, les gorges du Verdon, puis les petits villages des alentours. Tourisme et détente ! »

Claire – Paris, Île-de-France



« On est en balades aujourd'hui pour voir les lavandes. Comme j'habite pas loin, on vient souvent voir le lac de Sainte-Croix, on se promène. On fait aussi beaucoup de rando. Pour moi, les Alpes de Haute-Provence, c'est un département qui est assez naturel, très préservé, où il y a pas mal de culture aussi. Par contre, l'hiver ça prend une autre tournure : il y a moins de touristes. Le plus sympa, c'est au printemps, aux saisons plus calmes. »

Louise – Var

« Avec ma femme, on a passé les vingt ans de notre rencontre dans les gorges du Verdon. On est restés quatre jours, on va faire le retour aujourd'hui. Je pense qu'on a fait comme tous les touristes qui viennent chez vous : on a fait le lac de Sainte-Croix avec le bateau électrique, on est rentrés dans les gorges... On a fait la route des crêtes au-dessus de La Palud. Ce qui nous attire le plus, c'est la beauté des paysages, la nature, la lavande forcément ! Et vraiment de se ressourcer. Ce qui est important, c'est de se ressourcer, de se sentir plus proches de la nature... »

Sébastien – Montpellier (Hérault)

Retrouvez ces témoignages en vidéo sur **04 TV – La Chaîne du Département des Alpes de Haute-Provence** sur www.youtube.fr



© AD04

Boutique d'un artisan luthier à Cruis



Les Alpes de Haute-Provence présentes au Salon International du Patrimoine Culturel

Du 28 au 31 octobre 2020, les Alpes de Haute-Provence seront une nouvelle fois présentes au Salon International du Patrimoine Culturel, au Carrousel du Louvre : la référence pour les professionnels et passionnés du patrimoine culturel !

En matière de patrimoine, cet événement est une référence incontournable qui a pour but de fédérer les professionnels de la valorisation, de la restauration et de la sauvegarde du patrimoine bâti et non bâti, matériel et immatériel. En effet, en octobre 2019, pour sa 25^e édition-anniversaire, ce salon a attiré plus de 22 300 visiteurs, venus à la rencontre de 380 exposants français et internationaux. Cette réussite est d'autant plus notable que chacun avait encore en tête les terribles images de l'incendie de Notre-Dame de Paris ! Sélectionnés parmi les plus qualifiés, les plus innovants et les plus reconnus dans leur domaine, de nombreux professionnels sont présents chaque année. Plus de quarante métiers sont représentés, évoquant le rôle majeur de la transmission des connaissances orales ou techniques, ainsi que l'apprentissage autour de la maîtrise du geste. Chacun contribue ainsi à l'indispensable sauvegarde du patrimoine.

L'édition 2020 aura pour thématique principale « Patrimoine et Territoires ». S'il constitue un lien avec le passé qu'il tend à valoriser, le patrimoine est également une solution d'avenir pour les territoires et donne matière à appréhender notre société à venir : renouvellement et redynamisation des centres urbains, réutilisation du patrimoine monumental, attractivité touristique et économique...

Dans ce cadre, l'Agence de Développement des Alpes de Haute Provence, qui fait de la valorisation de cette filière d'excellence une priorité :

- accompagnera l'Union des faïenciers et l'office de tourisme de Moustiers-Sainte-Marie sur ce salon, à l'instar des deux dernières éditions ;
- tiendra en parallèle avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat un stand sur lequel elle s'attachera à valoriser l'ensemble de la filière artisanat d'art des Alpes de Haute-Provence.



© AD04 - Alain Lebreton

La pierre, le bois, le textile, le cuir, le métal, le verre, la terre, la nature, la musique, la littérature et les métiers d'antan de notre département sont pour les orfèvres de ces savoir-faire une source d'inspiration inépuisable. N'oublions pas les plantes aromatiques, médicinales ou à parfum qui ont su sublimer des produits d'excellence locaux. Voilà autant de supports à la création infinie des artistes, qu'ils soient sculpteurs, potiers, faïenciers, bijoutiers, cadraniers, tailleurs de pierre, caladeurs, feronniers, mais aussi savonniers créateurs, santonniers...

Pour plus d'informations sur le patrimoine bas-alpin, rendez-vous sur www.tourisme-alpes-haute-provence.com

* Ce billet est assuré par l'Agence de Développement des Alpes de Haute-Provence.

Les Archives départementales racontent...

Une excursion en montagne

Le Pic de Couard en 1911



Passionné par la montagne et l'histoire, c'est ce qu'était le Dignois Paul Roux. Avec la fougue de ses jeunes années, il réserve son temps libre - dimanches et jours de fête de préférence - à excursionner à quelques « longs » pas de Digne, dans la montagne, avec ses quatre ou cinq camarades du groupe alpiniste qu'ils ont fondé. Pour sa première, le groupe choisit, à vingt-deux heures le dimanche 4 juin 1911, de s'élancer à l'assaut du Pic de Couard (1988 m), qu'il orthographe « *Couar* » dans son carnet.

Entreprenants et fiers, les jeunes traversent le boulevard Gassendi, sac tyrolien au dos, et « *en faisant taper les cannes ferrées sur le goudron* ». Ils prennent la direction de Marcoux : « **Oh ! note dans son carnet Paul Roux, quelle était douce et calme cette route ; les grillons et le rossignol étaient nos musiciens** ». À vingt-trois heures, ils atteignent le village - l'heure sonne au clocher - puis empruntent la route d'Archail, lanterne à la main. C'est seulement à minuit qu'ils atteignent les premières maisons : « *pas une lumière, pas un aboiement de chien de garde* ». Un peu craintifs, ils préfèrent dormir à la belle étoile plutôt que dans une grange, après un repas frugal : pain et fromage.

À deux heures du matin, c'est le départ pour le pic de Couard. En chemin, le jour se lève. Roux relève : « *l'alouette jeta ses premiers cris* », puis c'est « *le cri rêveur et plein de mystère du coucou qui se fit entendre dans la vallée* ». À quatre heures, à un arrêt à une source : « *vite la casserole et le vin* » pour se réchauffer ! À six heures enfin, le sommet du Pic du Cucuyon (1855 m) : « *quel panorama admirable !* », « *ce n'étaient que montagnes, rochers, neiges à l'horizon et vallées de toute part* ». À sept heures, un vrai déjeuner avec œufs en omelette, oignons, chocolat, pain beurré : « *l'appétit marchait bien et les bouteilles se vidaient... personne de plus heureux que nous !* ». Et, de huit à onze heures, un repos sur le gazon et au soleil bien mérité, puis la préparation du repas : « *on fit cuire des pommes de terre à la poêle, de la saucisse, on fit l'omelette puis on se mit à table* ». Un berger et son chien les accompagnent. **Enfin, en plein soleil, le groupe s'élance vers le Couard : une heure de marche pour « voir tant de merveilles » et « tant de beauté ».** Mais l'heure tourne : il est temps de rentrer à Digne par la barre des Dourbes, le hameau de Villard, puis la route.

À sept heures du soir, c'est l'arrivée avec la fatigue qui pèse : 40 km de marche !

* Ce billet est assuré par Jean-Christophe Labadie, directeur des Archives départementales des Alpes de Haute-Provence.



Majorité départementale

En juin, la Convention Citoyenne pour le Climat a soumis au gouvernement 149 propositions visant à faciliter et accélérer la transition écologique de notre pays. La quasi-totalité d'entre elles ont été approuvées. Nombre de ces propositions impliqueront un engagement renforcé de la part des collectivités territoriales.

Cet engagement en faveur de l'écologie, plébiscité au cours des dernières élections municipales, est déjà au cœur des politiques du Conseil départemental. En effet, conscients de la richesse de notre patrimoine naturel, nous avons tenu à inscrire la structuration, la préservation et le confortement de nos ressources locales parmi les axes d'intervention prioritaires des contrats départementaux de solidarité territoriale 2021-2023.

Les projets valorisant la protection de nos ressources locales (eau, terres agricoles...) mobiliseront toute notre attention, ainsi que ceux

qui favoriseront le maintien d'une production locale et de qualité. Pour autant, notre département ne serait rien sans celles et ceux qui le font vivre, aussi nous semble-t-il important de soutenir les projets encourageant une économie de proximité, le développement de circuits courts ou encore le pastoralisme.

Le Département rencontrera en septembre les acteurs publics des différents territoires bas-alpins pour construire avec eux ces contrats. Ensemble, nous ferons émerger les projets qui garantiront une véritable solidarité territoriale dans notre département et le développement durable des Alpes de Haute-Provence.

*Jean-Christophe Petigny,
pour la majorité départementale*

Groupe LREM et Apparentés

Le virus est toujours présent. Il modifie considérablement nos habitudes de vie.

Dans ces moments difficiles nous nous devons de faire preuve de solidarité et de rester tous unis derrière l'ensemble du Conseil départemental qui a continué à assurer en cette période estivale le service attendu par la population.

Les discussions politiques ne viendront que plus tard.

Bonne rentrée à tous.

*Serge Carel,
pour le groupe LREM et Apparentés*

Groupe Territoire démocratique social et européen

L'action de notre groupe s'inscrit dans une démarche constructive, dans l'intérêt des Bas-Alpins, c'est en étant fidèle à ce principe que nous avons voté à l'unanimité le budget supplémentaire proposé à l'assemblée le 19 juin dernier.

En effet, la crise sanitaire et les impacts attendus sur les finances du département nous invitent à être solidaires. Même si le pic épidémiologique est derrière nous, le virus est toujours présent et nous devons être prudents pour éviter un second confinement général aux conséquences sociales et économiques désastreuses.

Solidarité également avec les agents du Conseil départemental qui sont en première ligne pour lutter contre les conséquences de cette crise, solidarité avec les personnels soignants et particulièrement ceux de l'hôpital de Digne-les Bains qui sont les grands oubliés du versement de la prime Covid et enfin solidarité avec les personnes qui se battent

depuis plus d'un an pour la réouverture des urgences de l'hôpital de Sisteron.

Nous n'oublions pas nos sapeurs-pompiers, qui attendent des mesures concrètes pour le renforcement des équipes de pompiers professionnels. Nous sommes en pleine saison feux de forêts et l'épidémie va complexifier la tâche des pompiers avec probablement plus de touristes en France et des équipages de secours forcés de s'adapter aux gestes barrières en intervention.

Soyons prudents dans l'intérêt de toutes et tous !

Digne les Bains, le 29 juillet 2020

Groupe Territoire démocratique social et européen

Indépendants

AVEC FÉLICIE... MISTIGRI AUSSI

Il est passé par ici, il repassera par là. Oui, en cette fin d'été, ce sacré virus n'aura pas fini de nous inquiéter. Il est vrai que l'on a observé un relâchement de nos concitoyens et il convenait de resserrer nos gestes barrières. Mais de grâce, arrêtons de crier au loup au moindre effet de blouse d'un professeur alarmiste. Des cas sporadiques se déclenchent et se déclencheront encore mais une deuxième vague virale reste encore inédite dans l'histoire de l'humanité.

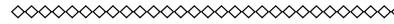
Covid-19 aura révélé nos lacunes et nous a plongés brutalement et sans retour dans un monde à découvrir. Nous pensions tous que les élections municipales restaient le socle même de la vie sociale en démocratie.

Nous saluons vivement les valeureux lauréats du premier tour. Bien plus tard, hélas, le deuxième tour se déroula au gré d'une campagne qui n'en était pas une. À la fois triste et rancunière, ce qui laisse augurer ce que seront les prochaines échéances électorales.

Nous assurons tous ces nouveaux élus de notre soutien et les félicitons. Nous leurs souhaitons du courage, il leur en faudra, surtout pour ceux qui comptaient sur la démocratie participative pour alimenter leur programme.

En avant pour de nouvelles aventures.

Serge Sardella, Guylaine Lefebvre



En raison de la situation sanitaire, cet agenda est susceptible d'être modifié. Pour plus d'informations ou pour vous assurer que les événements sont maintenus, contactez les organisateurs par téléphone ou rendez-vous sur leur site internet.

Archives départementales

Expositions

- *L'Affaire, Lurs, 4 août 1952* - Archives départementales. Jusqu'en décembre 2020.
- *L'Église bas-alpine et le Concordat de 1801* - Cathédrale Saint-Jérôme (Digne-les-Bains). Jusqu'au 30 septembre. Visites guidées les 19 et 20 septembre pour les Journées Européennes du Patrimoine.
- *Lieux abandonnés, la Haute-Provence au fil du temps* - Archives départementales. Dès le 1^{er} octobre.



Conférences

- *Des expulsés alsaciens et mosellans dans les Basses-Alpes, 1940-1945* - Archives départementales : 8 octobre, 18 h.
- *Médecins juifs et néophytes en Provence médiévale : praticiens, notables et lettrés* - Archives départementales : 22 octobre, 18 h.

Lectures d'archives

- *La vie rurale à Riez et dans les Basses-Alpes du XVIII^e siècle au milieu du XX^e siècle*, par la Mobile Compagnie - Salle des Miroirs, mairie de Riez : 10 octobre, 17 h.
- *La vie rurale à La Palud-sur-Verdon et dans les Basses-Alpes du XVIII^e siècle au milieu du XX^e siècle*, par la Mobile Compagnie - Salle polyvalente du château, La Palud-sur-Verdon : 15 octobre, 18 h 30.

Tél. 04 92 36 75 00 • www.archives04.fr

Conservatoire à rayonnement départemental



© Conservatoire à rayonnement départemental

- **Dès le 26 août** : ouverture administrative et reprise des inscriptions (9 h - 17 h).
- **6 septembre** : participation au forum des associations (10 h - 17 h). Déambulation du Timber Brass Band pour l'ouverture du forum.
- **11 septembre** : audition de début d'année organisée par le professeur de danse contemporaine : salle de danse annexe, boulevard saint Jean Chrysostome (Digne-les-Bains), 19 h 30.
- **14 septembre** : reprise des cours instrumentaux individuels, de formation musicale, de danse et de théâtre.
- **19 septembre** : atelier Orchestre de Quartier pour le festival du jeu «Ludirunner». Déambulation du Timber Brass Band (10 h).
- **21 septembre** : reprise des cours instrumentaux collectifs.

Les informations, disciplines, instruments, tarifs sont sur le site du conservatoire.

Manosque : 04 92 87 89 63 • Digne-les-Bains : 04 92 31 52 36 • www.crd04.fr

Centre culturel René Char

DIGNE-LES-BAINS



© Jules Box

- **3 octobre** : Jules Box (concert interactif) : Palais des congrès, 20 h 30.

- **10 octobre** : *Why not ?*, Liza (concert, chant en occitan) : 21 h.
- **15 octobre** : *O céu é velho há muito tempo*, Lucas Santtana (pop brésilienne) : 19 h.
- **17 octobre** : *La conférence ornitho-perchée*, Les chanteurs d'oiseaux (spectacle, concert) : 21 h.
- **25 octobre** : *Histoire d'une rencontre*, 40^e rencontre internationale accordéon et culture : 16 h.

www.centreculturelrenechar.fr

Centre d'Astronomie

Observations

- **Notre Étoile, le Soleil** : découverte de notre étoile et observation aux instruments. Du mercredi au vendredi jusqu'au 19 septembre, 14 h 30 - 15 h 30.
- **Soirées découverte** : présentation de l'astronomie et de son histoire, découverte du ciel nocturne avec pointage laser et observation aux instruments. Tous les soirs du mercredi au vendredi, 21 h 30 - 00 h 30.

SAINT-MICHEL L'OBSERVATOIRE



Renseignements, réservations et retrait des billets auprès de l'Office de Tourisme de Saint-Michel l'Observatoire

Office de tourisme : Tél. 04 92 76 69 09 • www.centre-astro.com

Soirée-événement

- **19 septembre : Soirée du Patrimoine : « Des labels pour sauver les étoiles »**. Conférence de l'Association des astronomes amateurs de Restefond sur la création de la Réserve Internationale de Ciel Étoilé du territoire « Alpes Azur Mercantour » : une occasion pour revenir sur les labels qui essaient de préserver de la pollution lumineuse.

Routes...

inforoute04.fr



Méolans-Revel : Le Département modifie le tracé actuel de la RD900 afin de supprimer un virage dangereux à l'entrée de la commune. La future voie passera dans le massif rocheux exploité actuellement comme carrière. Ces travaux nécessiteront des tirs de mine et une coupure totale de la circulation :

- Du 14 septembre (9 h) au 15 septembre (8 h) ;
- Du 12 octobre (9 h) au 13 octobre (8 h).

Déviations possibles par le col de Vars (limitée à 26 t).

Ces dates pourront être décalées en cas de mauvaises conditions météorologiques.

La Colle-Saint-Michel : Des travaux réalisés à La Colle-Saint-Michel nécessitent une coupure partielle de la D908. La circulation est possible en alternant les soirs et week-ends (seulement véhicules légers). La fin de ce chantier est prévue pour décembre.

Barles : Suite à un glissement de terrain et aux précipitations de fin 2019, la D900A nécessite d'importants travaux. Durant la 1^{re} phase, survenue en août, aucune circulation n'était autorisée. La 2^e phase, qui a débuté le 1^{er} septembre et devrait durer jusqu'à novembre, permettra une circulation en dehors des heures de travaux (8 h - 18 h). La 3^e phase devrait avoir lieu au printemps.

À Salagon, musée et jardins (Mane)

Expositions

- **Intérieur paysan** : jusqu'au 15 décembre.
- **Les cueilleuses** : jusqu'au 15 décembre.
- **Traces au prieuré de Salagon** : nouvelle exposition permanente dès le 19 septembre.

Événements

- **Salagon, domaine des mémoires** : du 14 au 19 septembre. Résidence artistique du collectif Anima Fact : création d'œuvres éphémères.
- **37^{es} Journées européennes du patrimoine** : 19 et 20 septembre. Entrée gratuite.
19 septembre : conférence (15 h 30), performance archéo-chorégraphique du collectif Anima Fact, visites guidées du monument et des jardins, ateliers/jeux.
20 septembre : visites guidées du monument, des jardins et des réserves, balades en calèche, ateliers/jeux, « Mémoires de confinement » (avec la participation des élèves de la 4^e A du collège de Banon

et les ateliers Temps Danses and co : témoignages recueillis par le musée), performance littéraire.

- **De la cueillette à la photographe** : 27 septembre (10 h - 17 h). Journée balade-ateliers entre savoirs ethnobotaniques et ateliers de création d'anthotypes. Sur réservation.
- **Séminaire ethnobotanique « Une balade en forêt ? »** : 8, 9 et 10 octobre à l'Espace culturel Bonne Fontaine (Forcalquier) et au musée. Sur réservation.
- **Fête de la science** : 10 et 11 octobre. Entrée gratuite.
10 octobre : atelier chimie végétale, visites guidées.
11 octobre : conférence (16 h), atelier hydrothérapie, visites guidées.
- **Les Automnales de Salagon : Courge, cougourdon et cie** : 18 octobre (13 h - 18 h). Journée festive avec musique, animations, stands, expositions, dégustations. Concert à 16 h 30.

www.musee-de-salagon.com • Tél. 04 92 75 70 50

www.facebook.com/museesalagon

Salagon

www.inforoute04.fr

En raison de la situation sanitaire, cet agenda est susceptible d'être modifié. Pour plus d'informations ou pour vous assurer que les événements sont maintenus, contactez les organisateurs par téléphone ou rendez-vous sur leur site internet.

Au musée de Préhistoire des gorges du Verdon

Expositions

- **Le Rhinocéros, Xavier Veilhan** : jusqu'au 15 novembre.
- **1977-2017 - Architecture d'intérêt public en PACA** : jusqu'au 15 décembre.

Événements / Animations

- **Visites de la grotte de la Baume Bonne** : 5 septembre et 3 octobre (9 h - 13 h). Sur réservation.
- **Reprise des animations au village préhistorique** : 5 septembre et 3 octobre (14 h 30 - 17 h). Sur réservation.
- **37^{es} Journées européennes du patrimoine** : entrée gratuite les 19 et 20 septembre. Visites thématiques (« La place de l'enfant dans la Préhistoire ») le 18 septembre à 17 h et 18 h. Sur réservation.
- **Fête de la science** : 10 et 11 octobre. Entrée gratuite. Visites de la grotte de la Baume Bonne (9 h - 13 h). Animations au village préhistorique (14 h 30 - 17 h). Le 10 octobre, le musée sera présent à Saint-Michel-l'Observatoire et proposera une démonstration de techniques du feu et un atelier « Graines de labo ».
- **Journées nationales de l'architecture** : 16, 17 et 18 octobre. Le musée rend hommage à son architecture en proposant une visite guidée des lieux habituellement interdits aux visiteurs.
- **Vacances scolaires d'automne** : 17 octobre - 1^{er} novembre. Visites guidées du musée les 22 et 29 octobre (15 h - 17 h). Animations au village préhistorique les 22 et 29 octobre (10 h 30 - 13 h), et les 21, 23, 28 et 30 octobre (14 h 30 - 17 h).

Tél. 04 92 74 09 59 • www.museeprehistoire.com

 [www.facebook.com/ MuseePrehistoireGorgesduVerdon](https://www.facebook.com/MuseePrehistoireGorgesduVerdon)



Musée de Préhistoire
des gorges du Verdon

Théâtre Durance -

CHÂTEAU-ARNOUX - SAINT-AUBAN

- **3 septembre** : répétition publique avec Le Pas de l'oiseau (théâtre) : 18 h.
- **3 septembre** : répétition publique avec OTTiLiE [B] (musique) : 19 h.
- **15 et 16 septembre** : présentation de la saison 2020-2021 au Théâtre Durance : 19 h.
- **19 septembre** : Journée du Patrimoine - Visites du Théâtre Durance : 10 h ou 11 h 30.
- **24 septembre** : répétition publique avec la Cie CUBe (danse) : 19 h.
- **1^{er} octobre** : *Aime-moi vrai*, Cie Cassandre (théâtre) : 19 h.
- **2 octobre** : *Aime-moi vrai*, Cie Cassandre (théâtre) : 21 h.
- **8 octobre** : *Kamuyot*, Cie Grenade (danse) : 19 h.
- **9 octobre** : *Kamuyot*, Cie Grenade (danse) : 21 h.
- **29 octobre** : *Flaque*, Cie Defracto (cirque) : 19 h.
- **30 octobre** : *Flaque*, Cie Defracto (cirque) : 21 h.

www.theatredurance.fr

En bref...

Géologie

Le samedi 3 octobre aura lieu l'inauguration de la dalle aux Ammonites (Digne-les-Bains), suite à d'importants travaux de protection et de valorisation. Les 2, 3 et 4 octobre, les passionnés de géologie pourront également participer à diverses animations dans le cadre des Journées nationales de la Géologie. Plus d'informations sur www.geosoc.fr et sur la [page Facebook de la Réserve Naturelle Nationale Géologique de Haute-Provence](#).

Culture

Du 23 au 27 septembre, la ville de Manosque accueillera la **22^e édition des Correspondances**, rencontres littéraires incontournables. L'événement accueillera de nombreux artistes, notamment l'autrice Clémentine Mélois, ou les auteurs de bande-dessinée Enki Bilal, Fabrice Caro (Fabcaro) et

Aurélia Aurita. De nombreux autres événements sont prévus pour l'occasion.

Programmation complète sur
www.correspondances-manosque.org
04 92 75 67 83



Histoire

Le 18 mars 1962, la signature des accords d'Évian suscite l'angoisse chez les harkis, alors même que Paris interdit à ses officiers de les amener dans l'Hexagone. Le lieutenant Durand désobéit et conduit les familles de ses 25 hommes à Ongles, où un musée,

la Maison d'Histoire et de Mémoire d'Ongles (MHeMO) porte désormais le souvenir de cet exil. Le 19 septembre, des témoins de cet événement nous en rappelleront les circonstances lors de la XII^e journée d'étude de la MHeMO.

Programmation complète et bulletin d'inscription sur www.mhemo.org

Agriculture

Du 23 au 25 septembre, la vallée de l'Ubaye accueillera la 35^e Rencontre nationale des acteurs du pastoralisme. Au programme : assemblée générale de l'Association Française de Pastoralisme, présentation de l'exposition « Transhumances, de la Provence aux Alpes », visite d'alpage, soirée dédiée au GR®69 La Routo... Programmation complète sur www.pastoralisme.net

© AD04 - B. Poite

Escalade

Quoi de neuf sur nos falaises ?

Avec une vingtaine de sites majeurs, notre département offre de remarquables potentialités pour la pratique de l'escalade en milieu naturel ! Réparties sur l'ensemble de notre territoire, ce sont près de mille cinq cents voies qui permettent aux adhérents des clubs et aux grimpeurs autonomes de tous horizons de s'adonner à leur sport en toute saison. Tous les niveaux sont proposés, du débutant à l'expert. Certains sites bénéficiant d'un accès facile et d'un pied de falaise confortable permettent de réaliser des sorties en famille ou en groupe.

L'aménagement des falaises dédiées à l'escalade sportive requiert de longs travaux d'équipement, de suivi et de maintenance. Pour faciliter l'accès et une pratique sécurisée, il convient de nettoyer, purger, élaguer, débroussailler et parfois terrasser. C'est le Comité Territorial de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade 04 (CT FFME) et ses clubs affiliés qui en assurent l'ouvrage, notamment grâce à l'engagement de nombreux bénévoles.

Le matériel est financé par la vente de topos, ainsi que par les subventions du Département, qui s'est engagé cette année dans un partenariat ambitieux

avec le CT FFME autour du conventionnement d'une quinzaine de sites naturels d'escalade. Cette démarche, très attendue par les clubs, les pratiquants et les propriétaires des falaises, vise à assurer la continuité de la gestion des sites et de leur ouverture au public au moment où, au niveau national, la Fédération dénonce les conventions existantes.

Outre cette initiative, l'inscription de sites d'escalade au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) traduit une volonté de pérenniser la pratique dans le respect du milieu naturel.

Des faucons s'installent sur la falaise de Volx

Avec ses voies de haut niveau, la grotte de Volx a fait la renommée d'un site qui compte aussi de multiples falaises très accessibles. Cette partie du Luberon oriental présente une forte valeur écologique et bénéficie de plusieurs niveaux de protection (arrêté de protection de biotope, site Natura 2000, réserve géologique du Luberon). Le périmètre des secteurs d'escalade a été défini en tenant compte de ces enjeux environnementaux.

Au printemps dernier, un couple de faucons crécerelles observé en pleine parade a nidifié sur une falaise. Soucieuse de la préservation de la biodiversité du site, la municipalité a décidé de la fermeture temporaire des voies d'escalade concernées et a mis en place un affichage de sensibilisation.



© Grégory Delaunay



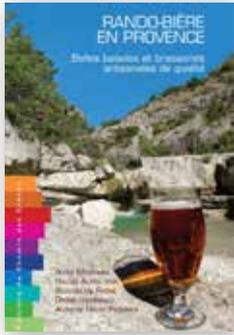
© Roc et Falaise

Roc et Falaise : un club très actif à Sisteron

Ce club compte une centaine de licenciés et propose une pratique régulière encadrée par un guide de haute montagne. Dès six ans, les enfants peuvent poser les chaussons sur la petite falaise du Collet, aux voies courtes et adaptées à l'initiation. **Les ados et les adultes, eux, investissent**

le rocher de la Baume, qui offre une centaine de voies sur un beau calcaire gris.

Pour aller plus loin, rendez-vous sur <https://sites.google.com/site/roctfalaise> ou consultez le *Topo d'escalade Bléone - Durance*. 7 sites, plus de 700 voies, édité par le CT FFME.

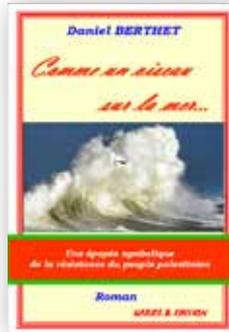


Rando-bière en Provence - Belles balades et brasseries artisanales de qualité

Éditions du Chemin des Crêtes
www.chemindescrètes.fr

Vous êtes amateurs de bières artisanales et de randonnées ? Les Éditions du Chemin des Crêtes vous proposent de partir à la découverte de quelques-unes des meilleures brasseries de Provence et de vous guider sur des chemins de randonnée originaux. Mariez le plaisir de la marche et celui de la dégustation de la bière dans les Alpes de Haute-Provence et dans l'ensemble de la région.

192 pages - 24 €

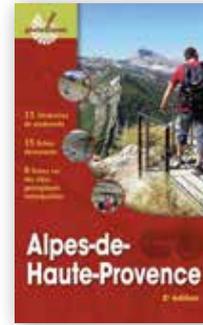


Comme un oiseau sur la mer...

Daniel Berthet
www.danielberthet.com

Gaza assiégée, Gaza sous les bombes ! Rescapé du carnage, Mounir décide de fuir pour sauver Amal, sa fille, âgée de quelques mois. Avec pour seules bouées un sac de sport protégé par un arceau de sécurité et quelques ballons gonflables, la petite fille échouera sur une plage française. Commencera alors un long chemin pour elle... Le 8^e ouvrage de Daniel Berthet est en vente dans les librairies de Digne et sur www.danielberthet.com

228 pages - 15 €



Alpes de Haute-Provence

Guides géologiques
www.omniscience.fr

Dans ce numéro spécial consacré aux Alpes de Haute-Provence, les Guides géologiques vous invitent à poser sur notre département un regard neuf. Complet et accessible à tous, ce guide présente une brève histoire de la géologie bas-alpine, des fiches sur les sites géologiques remarquables, ainsi que plusieurs itinéraires de randonnées qui vous permettront de partir à la découverte de lieux originaux.

256 pages - 24,90 €

Pour plus d'informations sur ces ouvrages, prenez contact avec votre libraire.



RECETTE *

Quiche maison, alouette sauce forestière et haricots plats

Ingrédients (pour 4 personnes) :

- | | |
|----------------------------------|---------------------------|
| - 1 pâte brisée. | - 800 g de haricots crus. |
| - 1 l de crème liquide. | - 3 gousses d'ail. |
| - ½ l de lait. | - 2 ou 3 brins de persil. |
| - 4 œufs. | - 4 alouettes. |
| - 700 g de champignons de Paris. | - 1 dl de vin blanc. |
| - 2 ou 3 oignons. | - 1 feuille de laurier. |
| - 300 g de lardons. | - 1 branche de thym. |
| - Emmental râpé. | - Sel, poivre. |

* Retrouvez tous les menus servis aux collégiens, des recettes, la présentation de nos producteurs locaux et de l'Unité de Préparation Culinaire (UPC) sur www.keskonmange04.fr



©Xavier Delcroix



Quiche maison

Faites précuire la pâte brisée à 180 °C pendant 20 mn. Pendant ce temps, faites revenir 1 ou 2 oignons avec les lardons et 200 g champignons. Faites l'appareil à crème prise (mélangez les œufs, le lait et ½ l de crème ; salez et poivrez). Disposez un peu d'emmental râpé sur la pâte. Ajoutez le mélange oignons, champignons et lardons. Ajoutez l'appareil en répartissant doucement. Couvrir avec de l'emmental râpé. Faites cuire à 180 °C pendant 30-40 mn.

Alouettes sauce forestière

Faites revenir les alouettes dans une cocotte. Quand elles commencent à colorer, ajoutez un oignon émincé, deux gousses d'ail, une feuille de laurier, une branche de thym et 500 g de champignons de Paris émincés (ou autres champignons). Quand l'ensemble est revenu, déglacez avec du vin blanc et faites réduire pendant 5 mn. Ajoutez ½ l de crème liquide. Salez, poivrez et faites mijoter à feu doux couvert pendant 15-20 mn.

Haricots plats

Faites cuire les haricots plats à la vapeur pendant 10-15 mn. Poêlez-les à l'huile d'olive avec du sel, du poivre, une branche de persil et une gousse d'ail.

